



Attente du passage d'un expert psychiatrique

Par **lou27**, le **17/04/2016** à **14:13**

Bonjour

Lorsqu'un expert a été nommé et qu'au bout de 2 mois il n'est toujours pas intervenu, combien de temps cela peut-il mettre encore avant qu'il aille voir la personne en détention provisoire ? A-t-il un délai ? merci